Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/07/2022

## DELIBERATION N° 74/2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE VILLERVILLE

L'AN DEUX MIL VINGT ET DEUX, le 18 JUILLET, à 19h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

DATE DE

**CONVOCATION** 

8 juillet 2022

DATE D'AFFICHAGE

8 juillet 2022

NOMBRE DE

**CONSEILLERS** 

En exercice Présents Votants

11 13

14

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Michel DABOUT - Madame Corinne

DROUEN - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV Madame Anne JOSEPH - Madame Catherine LEFEBVRE - Monsieur Germain LELARGE - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI -

Monsieur Didier PAPELOUX - Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉS: Madame Sophie DIERRE donne pouvoir à Madame Anne JOSEPH, Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT - Monsieur David MARES.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Germain LELARGE.

## SUBVENTION POUR DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE 33 rue de Banville

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal d'une demande de subvention de pour des travaux de ravalement de façade effectués sur sa propriété, sise 33 rue de Banville pour un montant de 7 065,30€.

Conformément à la délibération du conseil municipal en date du 23 mars 2010, je vous propose de lui accorder une somme de 650€ correspondant au plafond d'aide allouée et ce, après contrôle administratif et technique conforme de SOLIHA.

## APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**DONNE** son accord sur la proposition de Monsieur le Maire.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

> POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME Le Maire Michel MARESCOT